



Barbara
IMMOBILIER

HONORAIRES

VENTE

Prix de vente	Honoraires
1 à 150 000 €	7000 €
151 000 à 200 000 €	10 000 €
201 000 à 250 000€	11 000 €
251 000 à 300 000 €	12 000 €
301 000 à 330 000 €	13 000 €
331 000 à 430 000 €	14 000 €
431 000 à 450 000 €	15 000 €
451 000 à 500 000 €	16 000 €
501 000 à ... €	5 %

(barème avec TVA à 20 % incluse)

Ce barème est un barème maximum, par dérogation ou délégation de mandat.

LOCATION

→ 10 € du m2 (visite, constitution du dossier, rédaction de bail)

Etat des lieux 3 € du m2 (coût maximum pour le locataire)

si état des lieux effectué par huissier les honoraires de l'huissier seront 50/50 entre les parties

Part du Bailleur → coût identique comme pour le locataire et ne doivent pas être inférieurs, en revanche, des honoraires de location peuvent-être facturés en plus au propriétaire).

Si bail effectué par notaire, par choix du propriétaire, les honoraires du notaire seront en supplément.

Mandant de recherche en location/vente → Idem part locataire / part Propriétaire comme ci-dessus.

Loi92-144 du 31/12/1992 : Prestation de services-Paiement de Facture

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement, conformément l'article 121-11 de la loi n2012-387 du 22 mars 2012 est fixé 40 € par décret n2012-1115 du 2 octobre 2012.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit et sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire au paiement de pénalités de retard sur la base du taux de la Banque Centrale Européenne, majoré de 10 points